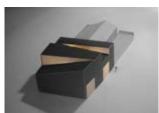


atelier recyclable

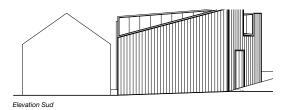
Le bâtiment prend place au bord d'un cimetière dense sur une parcelle en dévers. Il est le fruit d'une discussion entre les architectes et le client, ce dernier exprimant un rejet d'une forme d'architecture industrielle, dont l'indentité renvoie à un passé trop douloureux dans le bassin de Decazeville. Cette forme est un compromis entre la volonté de réhabiliter une écriture industrielle et un besoin de renouveau.

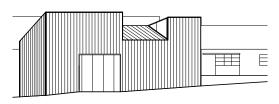


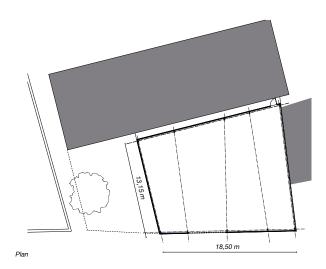












L'édifice doit s'adapter à une série de contraintes fortes. Il doit pouvoir évoluer (en maison individuelle, en dojo communal, ou même s'étendre sur la parcelle voisine,...) car l'activité qu'il abrite est fragile et concurrencée : il est donc conçu comme un élément recyclable.

La structure est un simple squelette d'acier, recouvert de tôles ondulées noires qui enveloppent le bâtiment en formant aussi bien la façade que la couverture. Cette simplicité explique son faible coût.

Le découpage en 3 volumes de l'ensemble permet d'optimiser les apports de lumière grâce à des pans de toiture translucides en polycarbonate, évitant l'utilisation d'électricité la journée.

texte S.Fabre & E.Gillet

Construction d'un atelier de marbrerie Aubin-2006

Maîtres d'ouvrage privé: SARL Grialou - Aubin (12)

Surface : 292 m2 coût : 62 600 € HT

Architectes : agence «de l'errance à la trace», Stéphanie Fabre + Eric Gillet - Paris

01 42 77 67 63 BET Fabre, économie

Charpente métallique / bardage: Ets Deguilhem-Tanie

Gros oeuvre : SARL Grialou à Aubin (12)

Electricité : SARL Maffre-Daunis

